

REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET C. PICQUÉ.

—

4^e SÉRIE. — TOME VI.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—
1868

CURIOSITÉS NUMISMATIQUES.



MONNAIES RARES OU INÉDITES.



DIXIÈME ARTICLE.



Jeton du maître de la monnaie, 1472. — Nouveau méreau de Louvain. — Ducat du comte de Déciane. — Un demi-philippe-daldre de Tournay. — Monnaie anonyme aux armes de Philippe II. — Petit denier aux lettres **B. B. E. G.** — Jeton d'ouvrier antépigraphe. — Méreau de la mouture d'Alost. — Une énigme.



PLANCHE X.

I

Les lecteurs de la Revue se rappelleront, peut-être, le jeton de Marc le Bungneteur, maître de la monnaie de Bruges, sous les règnes de Charles le Téméraire et de Marie de Bourgogne, que notre honorable ami, M. Pinchart, a décrit dans ce recueil, 2^e série, t. III, p. 124. Cette curieuse pièce appartenait alors à M. L. de Coster, elle est passée depuis dans la riche collection spéciale de M. A. Durand de Lancy. M. Durand qui, avec un zèle

infatigable, réunit les médailles et les jetons ayant rapport aux numismates et aux fonctionnaires et graveurs de la monnaie, a eu la bonne fortune de rencontrer un second exemplaire du même jeton, d'une conservation admirable, varié de coins et portant, dans le champ, vis-à-vis de la tête, le millésime 1472. Cette date confirme surabondamment les conjectures de M. Pinchart, que personne, du reste, ne contestait.

M. le baron B. de Koehne, le savant numismate de Saint-Petersbourg, a vu récemment ces deux pièces chez M. Durand. Il pense que la tête autour de laquelle se lit la légende : ΙΕΤΤΙ Χ ΔΥ Χ ΜΑΙΣΤΙ Χ ΔΕ Χ ΛΤ Χ ΜΟΝΝ, pourrait bien être celle du Téméraire lui-même, et qu'elle offre une grande ressemblance avec les portraits connus de ce prince. Cette ressemblance, que nous ne voulons pas discuter, s'explique assez par ce fait, généralement observé, qu'à certaines époques toutes les figures ont un air de famille. Tous les portraits à perruque de la fin du xvii^e siècle, rappellent plus ou moins Louis XIV. Tous les débraillés de la révolution ressemblent à des Mirabeau ou à des Danton ; et de nos jours, ne voit-on pas une foule de barbiches et de moustaches taillées à l'imitation de Napoléon III. On assure que les courtisans d'Alexandre portaient la tête inclinée comme la portait leur maître. Et, certainement, si quelque jour, — la chose peut arriver, — un bossu montait sur le trône, on verrait bientôt les dos se courber et nous donner une génération de bossus.

II

Un grand S dans un entourage festonné dont les angles rentrants sont terminés par des trèfles.

— Dans le même entourage un écusson aux armes de Louvain, sous l'inscription en deux lignes : I SISTÉR ; dans le champ, quatre trèfles.


Cuivre rouge.

Collection de M. le Dr Dugniolle.

Nouvelle variété de ces méreaux de Louvain, dont nous avons parlé dans le neuvième article de *Curiosités numismatiques* (t. IV, 4^e série, p. 207). Un *sister* est ce que l'on nomme en français un setier, la huitième partie du muid ou *mudde*, qui faisait, à Louvain, 2 hectolitres 40 litres ; donc le *sister* = 30 litres.

III

Type du ducat de Hollande à l'homme armé : DOM · ANT · MAR · :: TIT · COM · DECI . dans le champ : 16 03.

— Aigle de l'Empire, à deux têtes :  SVB · VMBRA · ALARVM · TVARVM * .

Or. Gr. 3.40.

Collection de M. Serrure fils.

Ducat ou florin d'or inédit d'Antoine-Marie Tizzone, comte de Dezana (Déciane). Cet Antoine-Marie, qui succéda au comte Delphin, en avril 1598, à l'âge de trois ans, resta sous la tutelle de sa mère, Camilla Biandrate, jusqu'en 1616. La plupart des monnaies de ce comte sont

sans date, et celle de M. Serrure offre cette particularité assez intéressante de prouver, contrairement à l'opinion de M. le chevalier Promis, qui a fait un traité spécial sur les monnaies de Déciane, qu'on a frappé monnaie dans cette seigneurie pendant la minorité d'Antoine-Marie et malgré l'interdit impérial de 1595.

IV

Tête de profil à droite : PHS · D · G · HISP · Z · REX · DNS · TORNA. Sous le buste : 1581.

— Écu couronné posé sur une croix de Bourgogne et accosté de deux briquets étincelants. Au bas la Toison : DOMINVS · MICHI · ADIVTOR ☉.

Arg. Gr. 17.13.

Ce demi-philippe-daldre, a dû être frappé en décembre 1581, alors que la ville de Tournay venait à peine de se rendre au duc de Parme. La marque monétaire est celle que Jacques de Surhon employait à Mons à cette époque ; mais sur les pièces de Mons, la tête du roi est tournée en sens inverse, c'est-à-dire à l'œil gauche.

V

Écu ordinaire de Philippe II, couronné et entouré du collier de la Toison : DOMINVS · MIHI · ADIVTOR.

— Croix feuillue et fleuronnée évidée en cœur en forme de quatre feuilles : DOMINVS · MIHI · ADIVTOR · 15 ∴ 72.

Arg. 3.18.

Chez M. Serrure fils.

Ce vingtième de philippe-daldré qui porte pour marque monétaire une rose (la Hollande), a sans doute été frappé, sans le nom du roi, par un monnayeur prudent, qui, dans cette terrible année 1372, alors que le résultat de la lutte était encore incertain, ne voulait se compromettre vis-à-vis de personne. Vers la même époque, le parti dit *des politiques*, en France, usa du même stratagème, pour ménager le roi et la Ligue, et frappa des monnaies, portant des deux côtés : *Sit nomen Domini benedictum*. C'était, dit Conbrouse, le parti des légistes ou des avocats.

VI

Écusson à l'aigle éployée, sans légende.

— Croix pattée évidée au centre en forme de quatre-feuille ayant un point au milieu. Entre les bras de la croix, les quatre lettres B B \mathfrak{E} G.

Billon. 0.40.

Collection de M. W. J. de Voogt.

Ce type a été assez en vogue dans la seconde moitié du XIV^e siècle et dans la première moitié du siècle suivant ; il a été employé notamment par Guillaume I^{er}, duc de Gueldre, mort en 1402. (Voir Vander Chijs, pl. VIII, n^o 13 et 14.) Les quatre lettres qui anglent la croix devraient nous dire à qui la petite pièce de M. de Voogt doit être attribuée. Faut-il y voir B(atenburg), B(ronckhorst \mathfrak{E} (n) G(ronsfeldt)? Elle serait, alors, soit de Thierry V, (1386-1402), soit de Gisbert II (1402-1433), soit même de Thierry VI (1433-1434), qui se sont succédé dans ces trois seigneuries. Mais ce sont là des conjectures

sur lesquelles il est prudent de ne pas se prononcer d'une manière trop positive. Les armoiries banales de l'écusson, l'aigle que l'on retrouve partout, n'aident guère à trancher la question.

VII

Cuivre jaune.

Collection de M. Vanden Broeck.

Nous renonçons à décrire cette pièce dont les types baroques se refusent à toute explication. La gravure seule peut en donner une idée, et c'est encore le cas de dire avec le poète latin :

Segnius irritant animos demissa per aures
Quam quæ sunt oculis subjeta fidelibus.

Il est probable que ce jeton a dû servir à quelque corporation d'ouvriers, — peut-être aux ancêtres rustiques de nos élégants francs-maçons d'aujourd'hui. — Mais à quoi bon des conjectures qu'il sera, sans doute, toujours impossible de vérifier.

VIII

Aigle à deux têtes, occupant le champ. Entre un double grènetis : $\text{M}\text{XII}\text{t} : \text{M}\text{OLIII} : \text{V}\text{XII} : \text{XELSt} \cdot \cdot$

— Quatre briquets posés en croix autour d'une espèce d'ornement ou de fleuron central assez indéterminé. Entre un double grènetis : $\text{M}\text{XII}\text{M}\text{t}\text{ SOE}\text{N} \cdot \cdot \text{V}\text{X}\text{N} \cdot \text{XELSt}$.

Cuivre jaune.

Chez M. Justen.

On paraît être assez d'accord sur le sens de la première de ces légendes : *Maut* (ou *Malt*) *Molin* (ou *Molen*) *Van Aelst* — Moulin à la drèche d'Alost. Il n'en est pas de même de la seconde. Comme il ne m'appartenait pas, à moi, pauvre Wallon, de trancher une question aussi ardue, je me suis adressé à qui de droit. Mais, encore une fois, il m'est arrivé presque autant de traductions que de traducteurs. Voici, cependant, celle qui paraît la plus probable : *soen*, *rensoen*, rachat, composition, dans Kiliaen ; donc *maut soen*, rachat, paiement par abonnement, par amodiation (comme on disait de la mouture, en 1829) du droit sur la drèche, sur les brasseries. N'est-ce pas là, remarque judicieusement M. Serrure fils, la *maltote* cet impôt qui provoqua la révolte des Gaulois contre Philippe le Bon ?

Les racines du mot *Renssoen* sont, dit-on, flamandes. Cependant, qu'il nous soit permis de faire remarquer sa ressemblance avec le mot français *rançon* que M. Scheler fait dériver du latin *redemptio*. Nous n'oserions dire, ni à peine soupçonner, qu'un mot flamand puisse n'être qu'un mot français corrompu. Le *mouvement flamand* ne nous le pardonnerait jamais. Plaidons la thèse contraire, c'est moins dangereux ; d'ailleurs, il y a, ici, un argument à faire valoir. L'idée de composition à prix d'argent, de rançon, est une idée tout à fait germanique. On sait que dans les lois barbares, les crimes, l'homicide même, tout se rachetait d'après un tarif établi. Il devient alors naturel de croire que le mot qui exprime ce rachat soit également germanique.

Ce jeton de la maltote d'Alost est assez rare et semble contemporain de Philippe le Bon. Sa fabrication grossière

rappelle — en laid — les produits des ateliers tournaisiens.

Il en existe plusieurs variétés de types et de gravure, qui sont évidemment d'une date plus récente. M. Jules Rouyer, l'un des auteurs de l'*Histoire du jeton au moyen âge* (1), en possède un qui paraît être de l'époque de Charles-Quint.

Les archives d'Alost n'ont pu fournir aucuns renseignements ni sur le *maut-molen*, ni sur l'usage du jeton.

IX

Buste d'évêque ou d'abbé, de face, tenant à droite une crosse. Autour de la tête, entre deux cercles de grènetis:
EP S $\bar{\Lambda}$ (TN ou TR) V.

— Guerrier debout et de face, la tête casquée et couvert d'une cotte de mailles. Il tient de la main droite l'épée haute, et de la gauche, un drapeau sommé d'une croix. Dans le champ, deux étoiles et les restes de deux lettres qui paraissent être un T et un Λ . Le personnage étend les bras horizontalement de manière à former une croix qui est anglée de quatre annelets.

Arg. G. 88.

Collection de la Faille.

Cette pièce est une énigme que nous offrons à la sagacité des lecteurs. M. Hooft Van Iddekinge, à l'obligeance de qui nous en devons la communication, propose de voir, dans la légende, EP(i)S(copus) Λ TR(ect)V(mensis), et de la

(1) Ouvrage malheureusement inachevé et dont les nombreux amateurs de jetons attendent la suite avec empressement.

donner à un évêque d'Utrecht. En commençant la lecture par la lettre S, qui est au-dessus de la tête, ne peut-on pas trouver aussi SA(*nctus*) TRV(*do*) EP(*iscopus*)? Sans doute; mais saint Trond ou Trudo, qui vivait au VII^e siècle, ne passe pas pour avoir été évêque; mais l'abréviation SA pour *sanctus* est, au moins, fort singulière. La seule chose qui paraît certaine, c'est que cette pièce appartient aux Pays-Bas ou à la Belgique. La crosse, ayant la volute tournée en dedans désignerait, d'après nos modernes symbolistes, plutôt un abbé qu'un évêque. Mais cette règle a-t-elle toujours été suivie?

On remarquera la grande analogie de grandeur, de style et de poids qu'offre ce denier avec ceux du dépôt découvert à Maestricht, en 1856, et dont notre savant ami, M. de Coster, a donné, dans la Revue, 2^e série, t. VI, une description si intéressante.

R. CHALON.



1



C



3



OR



5



A



2



C



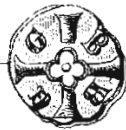
4

A



6

A



7

C



8

C



9

A



10

B

